

QUAND LA PASSION L'EMPORTE SUR LE TRAVAIL

IL AIME SON METIER

S'il relève d'une passion, la situation n'est pas pour autant idéale. En effet, l'employeur-se profite souvent de cet amour du métier pour en demander toujours plus. La forte responsabilité d'encadrement, vis-à-vis des enfants notamment, est insuffisamment reconnue.

CONTRATS MULTIPLES

Pour pouvoir vivre de leur métier, les éducateur-ices sportif-ves doivent souvent trouver plusieurs employeur-ses afin de parvenir à un temps complet.

DES HORAIRES EN DENT DE SCIE

Leur temps de travail n'est pas linéaire. Les périodes extrêmement chargées et le travail le week-end alternent avec des périodes beaucoup plus creuses. Il lui arrive de ne pas pouvoir prendre ses repos. Pas facile dans ces conditions d'organiser sa vie personnelle.

DUPERIE SUR LES DIPLÔMES

Les éducateur-ices sportif-ves acquièrent des diplômes après des formations qui peuvent être nombreuses et coûteuses. Pourtant, ces qualifications ne sont pas reconnues dans les grilles de salaire. Les tâches multiples qu'elles et ils exercent ne sont pas valorisées.

AVEC LA CGT ISMAËL SE BAT POUR :

- un temps plein à 32 heures par semaine, sans baisse de salaire ;
- que toutes les tâches soient comptées dans le temps de travail ;
- un salaire minimum à 2 800 euros bruts par mois ;
- une plus grande reconnaissance des diplômes ;
- le respect des repos hebdomadaires.



flasher ce code
pour télécharger
anonymement et
gratuitement
des fiches pratiques
pour connaître vos droits

Élections dans les entreprises de moins de 11 salariés

#JEVOTE CGT

du 25 novembre au 9 décembre 2024